HEBDOMADAIRE: 15 fr. IIe année — Deuxième série: n° 21 MARDI 31 MARS 1953

CONTRE COURANT

Ce qu'il faut dire

VERDICT A SAINT-OMER

LES cris du condamné Santune, sa révolte désespérée qui provoqua chez lui une crise nerveuse épouvantable, glaçant d'effroi les assistants — et peut-être de remords certains de ses juges — ont tout de même ému la quasi-unanimité des journalistes qui se pressaient dans cette salle d'assises à l'heure où sonnait l'hallali pour quatre accusés aux abois.

Le soleil de mars pouvait dispenser ses premiers rayons au sortir d'un hiver plus rigoureux que de coutume, la foule était là et s'en moquait. Là, fidèle chaque après-midi, pour assister aux débats, dans l'attente du coup de théâtre, du témoignage sensationnel qui la paieraient de son attente, de son obstination et, disons-le, de son goût marqué pour le spectacle des pires détresses humaines.

Ce n'est point que les protagonistes de ce drame judiciaire soient intéressants. Le principal d'entre eux, ancien policier, ivrogne invétéré, quelque peu maître-chanteur nie farouchement avoir assassiné pour renflouer son affaire de transport en déconfiture. Le second avoue sa complicité dans l'affaire. C'est aussi un policier mais, fait étrange, il fut chargé d'enquêter sur ses propres agissements ce qui a pu lui permettre d'embrouiller les pistes. Familier par profession du mouchardage, il accuse le troisième larron, compagnon de virées bacchiques.

Celui-là c'est Santune.

Drôle de type. Une enfance infernale; le père mort à la guerre, la mère n'en parlons pas; le patronage auquel il est confié se débarrasse de lui en le plaçant dans une ferme. Tel est son début dans la vie. Pourquoi voudriez-vous qu'elle s'améliore ensuite? Il est criblé de dettes, un peu fantasque, vit d'expédients: voilà un coupable tout trouvé. Le dernier, dans le box, n'est qu'un comparse.

Il ne faut pas oublier de signaler que la victime est un percepteur. Héros civil dira l'accusation. Or depuis Mandrin la justice ne plaisante pas avec ceux qui malmènent les employés de la ferme générale.

Et les audiences se déroulent insipidement, coupées de périodes oratoires, de témoignages suspects, d'envolées de manches, sous la direction d'un président bavard, féru d'une passion littéraire hors de saison et sous l'œil attentif d'un avocat général soucieux d'éviter le chômage au bourreau. Le rôle du hasard dans cette affaire eût inspiré à Le Dantec un chapitre supplémentaire à sa remarquable étude sur la justice des hommes. Il se solde par quarante années de bagne. Les quatre sont-ils innocents ou coupables — et dans ce dernier cas dans quelle mesure — nul n'en sait rien. Pourtant, si le lendemain la presse parle d'autre chose, les années de centrale restent à faire!

C'est parfaitement scandaleux. Reconnaissons franchement qu'aujourd'hui le scandale est monnaie courante et qu'il n'impressionne plus personne.

Et surtout pas M. Pierre Scize.

M. Pierre Scize, cet ex-subversif, qui fit, avec quelques autres, les beaux jours du *Canard Enchaîné;* qui fut séparé de ce journal par la longueur d'un ruban rouge et profita de l'occasion pour varier d'opinion. Après la Libération il échoua au *Figaro* où il fit dans la chronique judiciaire. Oradour lui permit après quelques autres procès de collaboration ou de résistance de donner sa mesure. La passion, alors, pouvait entrer en ligne de compte. Il ne saurait en être question à Saint-Omer.

Or, M. Pierre Scize, titrait ainsi son compte rendu judiciaire la veille du verdict: « On ne sait pas pourquoi et comment le percepteur de Beaurains a été tué et surtout par qui... » C'est net. Le lendemain, quoique rien de nouveau ait éclairé la « justice », que Santune comme la veille ait protesté de son innocence contestée par les aveux sujets à caution du policier Dapvril, qu'une scène atroce, insoutenable, motivée par le désespoir du condamné ait mis le doute dans tous les cœurs,

(*Suite à la dernière page*)

nos tendances

Le néo-malthusianisme

« La stérilité artificielle dans le mariage est la découverte la plus révolutionnaire du XXe siècle. » (1).

Bernard SHAW.

LE problème démographique ne peut être ignoré impunément. Il s'affirme dans les faits et s'impose par ses conséquences. Nul ne peut s'y dérober. Une vérité biologique ne se contourne pas au moyen d'arguments de parade; la surpopulation n'est pas un mythe, elle conjugue sous le même toit le paupérisme et la soumission.

La limitation mondiale des naissances demeure le premier problème, le point de départ de l'avenir humain. On peut ensuite améliorer les détails, éduquer, orienter dans les meilleures conditions possibles. Mais rien ne sera durable si l'on ne prend le problème à sa base sexuelle et génétique.

Il n'est pas raisonnable de croire transformer le monde par une simple réorganisation sociale, aussi profonde soit-elle. (Et dans ce domaine superficiel qu'est la sociologie, va-t-on réellement en profondeur?) En outre il est par trop généreux de croire aux merveilles certaines de l'éducation.

Bonne naissance, bonne éducation, bonne organisation sociale, *et dans cet ordre seul, pas autrement.* Honni de tous, Paul Robin a bien posé la question à résoudre. Répondre partiellement à ce triple problème est plus facile. C'est aussi mieux à notre portée de l'imaginer *inversé!* Mais les résultats sont *là* et ils ne sont pas convaincants.

Le fait brûlant de la surpopulation mondiale doit nous saisir; il nous faut prendre peur devant l'aveuglement d'une prolifération remise au hasard et d'un eugénisme totalement absent. Il n'y a pourtant dans le monde ni inquiétude ni angoisse devant ce *premier pouvoir* qui est de donner la vie. L'acte le plus capital reste du domaine de l'instinct, et pendant que dans des tentatives superficielles on essaie d'améliorer le milieu social, on ne touche pas au substratum vital qui dirige et impulse les grandes masses mondiales.

La première des libertés, la liberté de disposer de soi, est encore contestée sur les trois quarts du globe. Peut-on sérieusement envisager un monde meilleur quand l'élément primordial, sur lequel repose la vie, n'est ni raisonné, ni consenti?

Toutefois, des esprits éclairés dénoncent aujourd'hui le danger entrevu depuis longtemps par les *précurseurs* néo-malthusiens. La vérité n'est pas nouvelle puisque déjà Aristote disait que « la surnatalité amène fatalement la pauvreté et le crime ». La surpopulation nous frappe aujourd'hui sous l'angle tragique et urgent de la *nécessité.* L'histoire nous réserve encore bien des pages de cruauté, destin inéluctable d'un monde surpeuplé.

Les relations de l'Homme avec la Terre sont plus proches que ne l'imaginent maints sociologues qui ne relèvent dans les événements que des épisodes trop souvent secondaires. Cause première autrement profonde, le milieu naturel participe à notre histoire, modifie les peuples, accélère ou non une civilisation, précipite une guerre, suscite des remous sociaux. La biologie, science des êtres organisés, rejoint les grandes lois cosmiques. Il n'y a guère d'abstraction possible, on ne peut s'isoler ni se soustraire; le monde nous écrase tout en nous faisant vivre.

Le néo-malthusianisme est facteur de progrès et d'émancipation. Il est l'assise solide, objective et réelle sur laquelle on peut construire un eugénisme rationnel, une saine démographie. L'éducation néo-malthusienne est plus urgente que tout ce qui semble à d'autres relever de l'immédiat. *Il faudra toujours en revenir là un jour.* La paix réside surtout dans le self control. Marcel Devaldès l'a démontré incontestablement. Alors, les sociologues pourront dire aux hommes de ne point tuer « avec de grandes chances qu'on les écoute ». Pas avant.

Notre voix est faible, comme toutes les autres voix, mais notre propagande en touchant la plaie vive, agit en profondeur. C'est le plus sérieux outil d'un pacifisme efficace, et qui sape dans sa retraite la plus inavouée les préjugés chrétiens en matière sexuelle.

Le néo-malthusianisme accélère l'évolution sociale. Il est éminemment individualiste et libertaire. Aujourd'hui comme hier, il nous faut souligner l'amplitude des guerres et en dénoncer la virulence dont l'indéniable cause est une surpopulation déraisonnable et obligatoirement guerrière.

René GUILLOT.

----

(1) Pour être précis, c'est du XIXe siècle qu'il s'agit, mais cette découverte demeurant toujours actuelle et trop peu connue... laissons donc XXe siècle!

LA SEMAINE PROCHAINE:

M.P.T. ACHARYA

Polémiques et remous

SUR L'OBJECTION DE CONSCIENCE

L'AMNISTIE NE LIBERE PAS LES OBJECTEURS

LE fait nouveau, c'est qu'il y ait une majorité de 3 voix à l'Assemblée Nationale, pour trouver inconcevable que ne soient pas amnistiés les objecteurs, après qu'aient été amnistiés les criminels d'obéissance!

Mais en admettant même que cette amnistie soit votée par les deux Chambres, il n'en demeurera pas moins qu'elle sera impuissante à libérer les objecteurs. Que vaut l'annulation d'une peine, quand, aussitôt, les tribunaux militaires peuvent en infliger une autre?

César Bugany fut amnistié lors de l'élection à la présidence de M. Vincent Auriol. Cela n'a pas empêché qu'il fasse ensuite 5 ans de prison, fruit de cinq condamnations. J.-B. Moreau fut aussi amnistié à l'occasion d'un 14 juillet. Cela lui a valu, dans la même année, l'occasion d'une condamnation supplémentaire. C'est dire qu'en l'absence de tout texte législatif précis, la routine prévaut qui fait reconduire l'objecteur amnistié, à la caserne et de là, à la prison. Seule jusqu'ici, la réforme les a libérés, faute d'un statut, et souvent quand leur état de santé était déjà irrémédiablement compromis. Nous sommes obligés de répéter, inlassablement, qu'une amnistie peut libérer les pires criminels de guerre ou de droit commun, mais que dans cet état de routine ce qu'il y a de plus intolérable, c'est que les objecteurs — c'est-à-dire des innocents, — ne peuvent recevoir ni grâce, ni amnistie libératrice. Ce qui devrait rassurer Me de Moro-Giafferri, et tous les parlementaires qui leur ont refusé l'amnistie.

Il ne leur en aurait rien coûté de se décerner un brevet de logique. C'est un cadeau qu'ils se seraient fait à eux-mêmes, comme aurait dit A. Camus, sans en faire aucun aux objecteurs, qui d'ailleurs, ne demandent pas grâce, mais justice!

⁂

La loi de conscription ignore les objecteurs de conscience. Le code militaire qui les frappe ne connaît que des articles qui visent l'insoumission, le refus d'obéissance, la désertion, etc., etc. Ce n'est donc que lorsqu'ils seront qualifiés et désignés comme tels — objecteurs de conscience, — par le vote d'un statut légal, qu'ils pourront être amnistiés efficacement. C'est ce que nous devons expliquer aux parlementaires et à nos amis mêmes : Louis Hobey ou Louis Tort, voire à notre vieil ami illégaliste Louis Louvet. Nous n'avons pas non plus le fétichisme de la loi. Mais s'il n'y a pas de statut légal si imparfait, si mauvais soit-il, il ne restera donc, dans toute sa rigueur, que la plus effroyable des lois: celle de la conscription, la loi la plus totalitaire et la plus criminelle qu'on puisse imaginer, et qui cependant existe, sans aucune brèche...

Donc reprenons la formule d'A. Sadik : « Mieux vaut un mauvais statut que pas de statut du tout. »

On prêtait aux parlementaires, perdus dans le maquis juridique, l'intention d'amnistier les délits prévus par l'article 193 du Code militaire. Or tous les objecteurs ont été frappés pour refus d'obéissance en vertu de l'article 205 dudit Code. Alors nous avons eu l'obligeance de faire connaître partout où nous l'avons pu, qu'une telle amnistie n'aurait même pas le mérite d'annuler une peine, avant qu'il en soit infligée une autre...

Quoi qu'il en soit, toutes les organisations pacifistes qui adhéraient au comité pour la reconnaissance légale de l'objection de conscience, pour ne pas disperser leurs efforts, — ce qui engendrerait l'impuissance — avaient fait taire leurs critiques, même les plus judicieuses, pour pouvoir aboutir à un premier résultat. De cette cohérence et de cette discipline librement consentie par les groupes adhérents, *d'horizons divers*, doit dépendre un résultat qui se révèle proche, *par cela même*. L'actif et dévoué secrétaire bénévole de ce comité est notre ami Cl.-Henri Sellier; pilote qui a mis la barre droite vers ce cap, et n'en déviera pas.

⁂

Certes nos tendances sont autres. Mais les objecteurs qui ont eu le courage d'être des héros en obéissant à leur conscience, et en affrontant les rigueurs de la loi, souffrent... même s'ils ne le disent pas... Nous pouvons affirmer que ceux qui refuseront tout service civil en compensation d'un abus, ne pourrons être réprimés davantage qu'ils le sont actuellement. Les raisons d'opposition à un service civil, sous autorité civile, proviennent surtout du fait, qu'il puisse être imposé en compensation d'un abus. Mais un tel service civil n'a pas le caractère immoral, homicide, antisocial de l'autre... L'un débouche dans la civilisation. L'autre débouche dans la barbarie et dans la mort. C'est actuellement, un chemin qui peut nous sortir des ornières sanglantes de l'autre. En tous les cas ce statut 3738 permettrait une amnistie effective des objecteurs et le commencement d'autre chose.

Emile VERAN.

ET CERTAINS AUTRES...

CE qui va suivre ne doit nullement être considéré comme une polémique. Je trouve qu'il est très utile d'écrire et de soutenir les objecteurs de conscience qui souffrent d'être enfermés dans leurs geôles. Mais ne serait-il pas aussi utile, dans un journal anarchiste, de relater, de temps en temps, les actes réfractaires à la guerre accomplis par des anarchistes et qui actuellement doivent être portés à la connaissance des jeunes? Je sais qu'il faut tenir compte d'un certain nombre de choses, car il est assez normal que les amants de la liberté, qui luttent intégralement contre la guerre, ne tiennent pas à subir la vindicte des militaires professionnels.

Suivant l'exemple de Louis Hobey, qui a relaté ses souvenirs, je dois dire qu'il fut un temps, pour qui était bien décidé, où il était facile de se dérober aux obligations militaires en quittant son pays et en allant vivre librement dans un autre. En ce temps-là la liberté de circulation existait. Depuis deux guerres mondiales ont sévi, qui ont supprimé pas mal de libertés. Actuellement il est très difficile de circuler de pays à pays et les camarades qui réussissent à se fixer hors de France n'en ont que plus de mérite. Pour les autres, qui doivent continuer à vivre ici, avec la folle réglementation régissant presque tous les actes humains, croyez-vous qu'ils ne pourrait y avoir une plus grande solidarité?

Et pourquoi ne relaterais-je pas certains souvenirs, quoique le passé soit révolu? Donc, il y a eu des anarchistes, — et il y en a encore, — qui, pacifistes convaincus, n'ont voulu ni préparer ni faire les guerres. Ils ont agi consciemment, sans croyance en un mythe quelconque, en athées et rationalistes. Au temps de la libre ciculation, c'est-à-dire avant 1914, ils étaient un certain nombre de divers pays dans d'autres pays. Pendant la première guerre mondiale l'Espagne et la

Suisse ont été le refuge de beaucoup d'entre eux. Je dois dire — ce qui ne se sait guère — qu'en Suisse, où j'étais fixé, une association d'insoumis et déserteurs, semi-clandestine, s'était formée pour pratiquer la solidarité et logiquement lutter contre la guerre. Cette association était composée d'Italiens, pour le plus grand nombre, ensuite venaient les Français, puis les Allemands. Il faut dire que l'Etat suisse, s'il laissait la liberté d'agioter et de combiner aux hommes d'affaires des diverses nations belligérantes, n'hésitait pas à embêter les réfractaires à la guerre.

De ce temps-là nous subsistons encore quelques-uns, qui continuons à rester des pacifistes conséquents, persuadés que là réside le meilleur exemple à donner aux humains pour éviter les guerres et que s'il se développait il inclinerait les gouvernants à la réflexion, et pourrait les amener à cette fameuse légalisation de l'objection de conscience. Ce qui toutefois, pour les anarchistes, continuerait à être un leurre, comme toute légalisation de quoi que ce soit.

CYRANO.

DEPASSONS LA QUESTION

Supposons que la propagande en faveur de l'objection de conscience porte des fruits tels que, le jour d'incorporation d'une nouvelle classe, aucun conscrit ne se présente, soit parce qu'ils auraient ou bien préféré franchir la frontière, ou bien décidé de se suicider. Qu'arriverait-il?

Il est probable que le gouvernement augmenterait la solde des policiers et des engagés volontaires et qu'il ne serait même pas nécessaire de doubler les émoluments des policiers pour en doubler ou tripler le nombre.

Le gouvernement continuerait donc à exercer son autorité et à forcer tous les salariés à se priver d'une part de leurs gains pour entretenir la police, et l'armée de volontaires. J'en conclus que la seule façon d'éviter l'exploitation de l'homme par l'homme serait que les prolétaires, refusant de se donner des maîtres, exigent le salaire égal pour tous quelle que soit la fonction, et se groupent en sociétés coopératives de production à salaire égale pour tous.

Paul JAUZIN.

SI TOUS CEUX...

De toutes parts le monde se couvre de potences. Les prisons sont pleines à craquer de tous ceux qui ont commis le crime dc désobéir aux pouvoirs publics. Le délit d'opinion est plus que jamais à l'ordre du jour. Bien souvent hélas, la justice n'est qu'une vindicte. Aux Etats-Unis, les Rosenberg continuent à vivre dans l'alternative atroce d'une mesure de grâce ou d'une honteuse exécution; dans les démocraties de l'Est on tue de plus en plus légalement. Pendant ce temps, en France, la liberté de pensée est traduite devant les tribunaux militaires au nom de la raison d'Etat. Il faut sauver et secourir les objecteurs de conscience. Leur courage et leur exemple nous font un devoir de les aider, car leur refus est l'un des derniers barrages à la violence.

Hommes qui vous dites encore libres oserez-vous récuser un simple geste de solidarité. Si tous ceux qui lisent nos appels pacifistes, libertaires, syndicalistes, humanistes ou chrétiens adressaient seulement un billet de cent francs à nos caisses d'entraide; combien notre voix serait plus puissante et notre action plus efficace. Merci amis du Mans et de Casablanca qui avez répondu à notre premier S. O. S. Votre attitude nous interdit d'abandonner la lutte. Face à la guerre, à l'indifférence, à la violence, à la lâcheté, nous demeurerons sur la brèche. Pour le Comité départemental d'Entraide et de Défense aux objecteurs de conscience: Georges RICHARD (C. C. P. 307-73 Clermont-Ferrand).

Le scandale du rapt se développe

L'EGLISE n a jamais manqué de casuistes pour opérer les transmutations des lapins en carpes. Aujourd'hui, ils pullulent dans toutes les chaires et tous les bulletins paroissiaux pour expliquer qu'un vol d'enfants, s'il est perpétré avec la bénédiction de l'Eglise, n'est plus un crime mais une œuvre hautement charitable.

Le R. P. Riquet, du haut de la chaire de Notre-Dame, noie le poisson dans une dialectique astucieuse où il excelle. Il a une manière bien à lui de se montrer d'accord avec ses adversaires, de se référer aux Pères et aux docteurs tout au long de ses prémisses, puis de sortir de dessous son froc une conclusion contraire qui passe, enrobée de subtil jésuitisme, comme une muscade. Les initiés comprennent.

Que l'Eglise puisse valider un baptême non volontaire? Vous n'y pensez pas. Pie XII réprouve « un tel procédé ». Thomas d'Aquin et les papes se sont élevés contre le baptême d'un enfant sans le consentement des parents. Certes, Benoît XIV estimait licite le baptême d'un enfant d'infidèle en danger de mort. Mais tout le monde comprend qu'on assurait ainsi « le ciel à l'enfant sans préjudice pour les parents ». Sans doute serait-ce une atteinte à la conscience de parents catholiques que de soustraire leur progéniture à la foi chrétienne. Quant il s'agit d'infidèles, ce n est pas du tout la même chose. Ont-ils même une conscience?

En dépit des Pères et des papes, il reste que l'Eglise, selon le R. P. Riquet, qui confirme ce que j'écrivais ici naguère, doit manifester « sa sollicitude et sa vigilance à l'égard de tous ceux qui par un baptême valable sont devenus ses fils ». Il va de soi qu'elle seule a qualité pour décider de la validité du baptême.

Bien sûr, l'astucieux révérend père convient que « l'Eglise n'est pas astreinte aujourd'hui à d'antiques procédures qui entraîneraient un plus grand mal ou empêcheraient un plus grand bien ». C'est là une question d'opportunité et de puissance. Car « l'Eglise n'a point qualité pour promulguer ou modifier à sa guise les lois civiles », et même quand elle « déclare une loi injuste ou malfaisante, elle laisse au pouvoir législatif compétent le soin de la modifier ». Mais (voici le mais) « en définitive c'est la conscience du chrétien engagé dans le temporel qui opère la médiation entre l'exigence morale et spirituelle formulée souverainement par l'Eglise ».

Voilà qui suffit à rassurer les consciences des pieux voleurs d enfants. Ils s'entendent fort bien à pratiquer la médiation par le soin des membres espagnols de ce gang international.

Rappelons au R. P. Riquet — nous qui nous élevons contre la déformation systématique des jeunes cervelles par tous les fétichistes, qu'ils soient catholiques, israélites ou cosaques — rappelons-lui qu'en vertu des principes mêmes que proclame son Eglise, quand sont en jeu ses intérêts pécuniaires autant que spirituels, ses confrères et ses consœurs se devaient de respecter la volonté manifestée des parents, isréalites affirmés et, de plus, sionistes. La demoiselle Brun n'ignorait pas cette volonté. Elle a commis elle et ses complices consacrés paraît-il à un Dieu de justice et de bonté, cet acte odieux qu'est la trahison de la confiance mise en elle par un jeune père et une jeune mère qui allaient périr assassinés.

Je reviendrai sur les conséquences morales de cet acte, cette affaire n'ayant pas fini de nous occuper.

Ch.-Aug. BONTEMPS.

Comment désarmer sans périr?

DEPUIS la défaite de l'Allemagne et du Japon, en 1945, nous avons assisté à une expérience effective de désarmement unilatéral: celle de ces deux nations qui, littéralement écrasées, reçurent interdiction de la part des Alliés de reconstituer leurs usines de guerre.

Elles ne se firent pas prier, car leurs peuples n'avaient d'autre souci que de reconstruire les villes dévastées, de remettre en marche les entreprises pour assurer à chaque citoyen la satisfaction de ses besoins élémentaires. Bien entendu, ces travaux, accomplis sous la direction de l'Etat, ne furent pas totalement bénéfiques pour les peuples, mais c'est là une autre affaire, dont nous reparlerons à l'occasion.

Le maximum d'efforts et de moyens étant apporté à la remise en train des œuvres utiles, à la production des objets et denrées de première nécessité, le résultat ne se fit pas attendre: le Japon et l'Allemagne purent reconstituer au prix de revient minimum, d'importants stocks de marchandises consommables. Les moyens d'achat, à l'intérieur de ces pays, ne correspondant que de loin à la masse des objets mis en circulation, d'une part; les devises étrangères étant nécessaires pour les acquisitions de matières premières, d'autre part, il fallut songer à exporter un surplus considérable.

Qu'en advint-il? Que la concurrence de l'Allemagne et du Japon devint fort dangereuse sur les marchés mondiaux. A telle enseigne que le Japon, selon les plus récentes statistiques, vient après les U. S. A. pour les exportations de cotonnades, supplantant ainsi la Grande-Bretagne qui, depuis longtemps, occupait le 2e rang. D'autre part on annonce que l'Allemagne de l'Ouest est sur le point d'entreprendre la construction du grand barrage d'Assouan, en Egypte, tandis que ses exportations d'articles en cuir, qui étaient de 2 millions de marks en 1947 se sont élevées à 27 millions en 1952.

Devant cette situation, M. Winston Churchill, dont l'inquiétude s'explique, nous fait savoir que, les effets de la bombe atomique lui paraissant suffisamment prometteurs, il va pouvoir réduire de 300 milliards ses dépenses d'armements classiques et alléger d'autant les charges des entreprises, leur permettant ainsi de réduire leurs prix de revient et de tenter la reconquête d'une partie du marché mondial.

Est-ce à dire que les responsables de l'économie allemande et japonaise doivent considérer avec béatitude un état de choses apparemment favorable ? Ne nous y trompons pas : l'enchevêtrement des intérêts capitalistes à la surface du globe ne permet plus à des ressortissants de tel ou tel pays plus ou moins favorisé par de provisoires circonstances de se réjouir d'une réussite dont ils savent pertinemment qu'elle ne sera que momentanée. Elle a toujours pour effet de provoquer de telles perturbations dans les transactions internationales que, tel un boomerang, les incidences de cette apparente réussite, reviennent avec célérité vers les bénéficiaires sous forme de contingents d'importation, augmentation des droits de douane, mesures de protection, etc. De telle sorte que les stocks, un moment décongestionnés, se gonflent à nouveau.

Un élément qu'il ne faut pas perdre de vue consiste en l'alliance de plus en plus étroite des groupements financiers mondiaux qui ne peuvent accepter que les entreprises investies de numéraire par leurs soins ne fournissent pas de suffisants dividendes.

Or, dans la situation présente, les dispositions de certains organismes (plan Marshall, par exemple) qui ont aidé de nombreuses exploitations à reprendre leur activité, à se moderniser, font naître le désordre dans le régime du profit puisqu'elles procurent à l'Occident les moyens de jeter sur le marché des produits concurrents de ceux d'Amérique.

Mais les financiers qui soutiennent les entreprises américaines sont les mêmes que ceux que l'on trouve à la tête des industries et des banques aussi bien européennes qu'extrêmes-orientales. Ce qui revient à constater qu'ils se concurrencent eux-mêmes.

Et voici le monde capitaliste au pied du mur!

Comment va-t-il se tirer d'affaire? Eh bien! il emploiera le moyen classique, le seul du reste que possède désormais le régime du profit pour éviter la chute finale: il va réarmer ses ex-ennemis, les contraindre à de massives dépenses parasitaires et obtenir ainsi une augmentation suffisante de leurs charges improductives pour que les prix de revient de leurs industries atteignent ceux de leurs ex-adversaires. L'équilibre selon les normes capitalistes sera donc rétabli...

L'adoption de cette loi de gribouilles, compte tenu des présentes structures, est absolument inévitable. Evidemment, un petit inconvénient va s'ensuivre, puisque les prix de vente correspondront de moins en moins au pouvoir d'achat du plus grand nombre de consommateurs. Qu'à cela ne tienne: les conseils d'administration, toujours vigilants et représentés en majorité dans les sphères gouvernementales, vont imprimer aux décisions du législateur une direction conforme aux intérêts de leurs entreprises. Du moment que ces intérêts ne peuvent plus être garantis par des productions utiles devenues invendables, on prendra facilement le parti de les garantir par des marchés d'explosifs, de matériel et de fournitures de guerre payés par l'impôt collectif.

Or, nous pouvons chaque jour mesurer les conséquences de ces opérations : aggravation de la fiscalité, impossibilité d'investir dans les travaux utiles du logement, de l'électrification, de l'exploitation des richesses naturelles, les vastes budgets uniquement destinés aux commandes militaires. Et nous voyons un secteur de production progressivement inemployé, sauf à recueillir incidemment quelques bribes de ces commandes. D'où un chômage partiel ou total; d'où une réduction de plus en plus accentuée de la consommation; d'où un acheminement automatique vers une nouvelle et grave crise économique.

Quel remède à cette nouvelle crise, sinon une conflagration générale, propre à mobiliser les chômeurs et à les utiliser à des fins destructives, et ainsi jusqu'à consommation des générations humaines grâce à des moyens de plus en plus perfectionnés?

Nous venons donc de constater que, s'il désarme, le régime capitaliste se suicide, car il est maintenant évident qu'il ne peut survivre sans multiplier les engins de destruction, aliment essentiel, substance indispensable au maintien de ses organes dont l'existence est de plus en plus précaire. Mais cette survivance entraîne l'humanité tout entière à son extermination. Ainsi, on pourrait proposer au monde d'aujourd'hui pour devises: « Désarmer et périr, ou armer et périr! »

Qui ne voit que nous sommes décidément entrés dans la voie, ou de notre anéantissement, ou de notre redressement? Car, de deux choses l'une: ou bien l'humanité va continuer à s'enfoncer aveuglément dans l'impasse où elle trouvera bientôt l'obstacle infranchissable qui provoquera son écroulement (voyez promesses de la bombe H!) ou bien elle va prendre rapidement conscience de sa démence et recourir aux réformes de structures propres à l'affranchir de dogmes et de principes définitivement caducs et devenus mortels.

Le premier de ces principes est le respect de la propriété privée. Il est à détruire de fond en comble. Un syndicalisme clairvoyant et logique doit y pourvoir, en s'appliquant à la poursuite, sans égard aux contingences, de la suppression radicale et sans appel du salariat.

Toutes les autres réformes viendront par surcroît.

Robert PROIX.

Les Soubise de la révolution

DES années d'hésitation ont conduit les mouvements révolutionnaires à des attitudes absolument réactionnaires et conservatrices. C'est ainsi que l'on voit d'excellents militants, vaincus par les faits, sursauter dès qu'on leur suggère une attitude plus conforme à la situation présente. Il est certain que la lutte est pénible, seul contre une meute d'individus serviles, et les meilleurs se laissent entraîner par la facilité.

Défendre avec acharnement des thèses valables, malgré l'hostilité de ceux qui n'osent les accepter... ou suivre les hommes que l'on prétend aider à se libérer voilà l'alternative. La première proposition risque de meurtrir profondément ceux qui l'adoptent. C'est pourtant celle que je fais mienne.

Nous voyons depuis de nombreuses années les mouvements se lancer dans la démagogie, rechercher les effectifs nombreux, les effets de masse et pour y parvenir, défendre publiquement une multitude de revendications plus séductrices que séduisantes. Nous les retrouvons aujourd'hui dans l'orbite du système capitaliste avec les revalorisations de salaire, échelle mobile, etc... qui font également les beaux jours des staliniens et autres fascistes à la de Gaulle.

Certains militants se couvrent de l'action de Pelloutier et des pionniers du syndicalisme. Nous ne renions pas ces camarades ni ne diminuons la valeur de leur action, en rappelant que cinquante années d'un progrès exceptionnel, deux guerres monstrueuses, un développement démographique important, ont complètement changé le problème. Nous leur rendons hommage en précisant que Pelloutier et ses amis ont, eux, présenté des idées neuves pour l'époque et réalisé les conditions d'un combat adapté à la situation économique de leur temps. Ceux qui, aujourd'hui, se couvrant de ces grands noms, nous présentent les mêmes méthodes oublient qu'un demi-siècle a passé, et que des faits importants ont apporté un enseignement dont il faut tenir compte.

Nous assistons depuis la dernière guerre mondiale a un phénomène attristant: Les révolutionnaires s'accrochent désespérément aux vieilles routines du conservatisme social, défendent l'élément de base du capitalisme, la monnaie, par leur attachement à la valeur du salaire qui relève directement du système du profit, durant que les plus gros financiers et industriels tentent d'organiser (à leur bénéfice bien entendu) l'« Internationale des moyens de production et des richesses ». Il y a même quelques tentatives, dans des buts bellicistes certes, de distribution gratuite. Le capitalisme se transforme à l'insu des révolutionnaires qui n'ont pas encore compris que leur heure est là, plus que jamais.

Que nous réserve cette évolution capitaliste? Ce sont pour le moins des années perdues et des souffrances en plus pour nous.

Au moment où se constatent les difficultés insurmontables dans lesquelles se débat le régime, nos révolutionnaires se lancent dans des batailles spectaculaires, soutiennent des récriminations populaires sans aucune portée et s'intègrent dans l'économie capitaliste qu'ils rejettent dans leurs écrits, en véritables gribouilles. Il faut non plus se contenter de revendications secondaires mais, profitant de l'état actuel du marasme économique et social, attaquer en débordant la notion de salaire pour atteindre le stade de la distribution gratuite, clef de l'égalité « de fait ».

Mais comment? Je m'en expliquerai la semaine prochaine.

Roger-A. PAON.

Communiqués

La Fédération de la Seine de la Libre-Pensée vous invite à assister à son Banquet annuel, qui aura lieu le vendredi 3 avril 1953, à 20 h. 30 au « Savoie », place de la République à Paris. Menu copieux, vin, café et service compris : 700 francs par personne. Venez nombreux avec vos amis. Inscriptions dès que possible: chez la camarade Lily Theynard, 12, rue Taylor, Paris-10e (Botzaris 91-06).

AMIS DE SEBASTIEN FAURE

Le vieux compagnon Galéani achève actuellement une plaquette en terre cuite, de 13×18, représentant Sébastien Faure. Son prix de revient sera de 400 fr. et le port, pour les amis de province, reviendra à 200 fr. On s'adressera directement à *Jean Galéani, 74, rue de Turenne, Paris* (3e), en joignant un mandat à la commande. Rappelons que Galéani a déjà exécuté une Louise Michel, la compagne de luttes de Sébastien Faure. Le secrétaire des « Amis de S. F. »: *Pierre Lentente.*

Prière à nos correspondants de noter: 1°) *que les communiqués doivent nous parvenir* au plus tard *le jeudi matin au premier courrier le journal étant daté du mardi suivant;* 2°) *que tout ce qui concerne ce genre d'insertion doit être adressé dorénavant non rue des Bergers mais à* Louvet, 24, rue Pierre-Leroux, Paris (7e).

TOUTES LES SEMAINES nous devons payer nos fournisseurs. Ce n'est pas là de la métaphysique, mais une réalité tangible. Tenez-en compte amis qui tardez toujours à vous réabonner.

notre presse

Me voici chargé de présenter aux lecteurs de *Contre-courant* la presse amie — ou celle qui devrait l'être — en quelques lignes car, m'a-t-on dit, dans l'attente d'un nombre de pages augmenté, il faut faire court. Alors, allons-y.

LE LIBERTAIRE. — Pour l'organe de la Fédération anarchiste, promoteur d'un 3e front révolutionnaire international, c'est facile. Ce numéro du 19 mars est d'un tel creux qu'il en donne le vertige. Dans le leader on démontre que le fascisme fera un pas en avant si l'on mute Duclos et consorts de la Chambre à la Santé. Tout porte à croire que cela fera de la réclame à ces messieurs qui prendront cela pour un accident de travail. Quant à leurs amis ils gueuleront comme des écorchés — voir rebondissement du complot — et le P. C. ne pourra qu'y gagner. De toutes façons nous sommes tranquilles puisque « sur la route, quel que soit l'adversaire, qu'il choisisse le premier, on trouvera toujours, pour lui barrer le chemin les militants de la F. A. ». Acceptons-en l'augure. Pour le reste!... Si le correspondant G. H. trouve que les paysans donnent la leçon aux ouvriers des villes, qu'ils diminuent leur peine par la coopération, par contre le correspondant L. Y., dans une colonne voisine prétend que ces mêmes paysans sont routiniers et pratiquent l'individualisme égoïste. Peu d'importance, simplement des violons désaccordés! *Le Libertaire* se trouve dans les kiosques et 145, quai de Valmy, Paris-10e.

L'UNIQUE. — D'une toute autre classe. A l'encontre du précédent tout est à lire dans l'*Unique* jusqu'à la moindre glane ou propos. Mais je n'apprends là rien de neuf à nos amis. Dans le numéro février-mars un article-énigme d'*E. Armand* sur le journal hebdomadatre. L'auteur se défend de viser personne. Pourtant... D'excellentes choses d'ailleurs dans cet article que je ne puis ici analyser. *E. Relgis* parle de Zweig, *Ixigrec* de la science et du hasard. *A. Prunier, Michel Ragon, Lacaze-Duthiers, P.-V. Berthier* entre autres, y donnent de très bons papiers. Un manifeste individualiste de J. Warren et *Qui Cé,* toujours sur son mirador, qui commente l'aventure de l'anarchiste anglais Herbert Read que la reine a fait *knight.* En conseillant la lecture de l'*Unique* — qui est en vente, ainsi que *Défense de l'Homme,* à *Contre-courant* — nous ne décevrons personne.

K. DRATIN.

ENTRE NOUS

Une camarade achèterait machine à écrire portative à prix raisonnable. Faire offres au journal qui transmettra.

Encyclopédie anarchiste: avons transmis les demandes qui ont suivi l'annonce de février à l'intéressé.

Si vous en avez les moyens souscrivez un abonnement de soutien

Nous sauver nous-mêmes

IL découle en tout cas, de ce que j'écrivais la semaine dernière (1), que le désarmement n'est pas concevable à sens unique. La solution est d'ordre international.

Il fut un temps où, se sentant menacés par la montée hitlérienne, les maîtres du Kremlin semblaient l'avoir compris.

A la Conférence du désarmement convoquée, en 1932, par la défunte S. D. N. (l'O. N. U. d'alors), Litvinoff, au nom du gouvernement russe, présenta un projet (2) qui contenait les seules dispositions conditionnant valablement le désarmement total: Abolition du service militaire, destruction des usines de guerre et des armements existants, etc. Il préconisait la désignation d'une commission internationale permanente de contrôle avec tous pouvoirs d'investigation pour empêcher le retour auxdites fabrications. Enfin, le projet se terminait par une demande d'indemnisation des travailleurs mis en chômage au moyen des crédits militaires ainsi libérés, en attendant la reprise de leur activité dans des industries de paix.

Cette conférence, on s'en souvient, traîna des semaines, puis des mois pour finir lamentablement, torpillée par les affairistes des armements et les nationalismes conjugués.

Quoi qu'il en soit, je ne pense pas qu'il puisse se trouver un pacifiste digne de ce nom pour désavouer cette proposition.

Raison de plus pour la reprendre à notre compte. Nous avons là un argument-massue à opposer aux propositions démagogiques des agents actuels du bloc de l'Est qui, le rapport de forces s'étant modifié à leur avantage, bornent maintenant leurs prétentions à la réduction d'un tiers des armements et à la suppression de la bombe atomique, sachant qu'ils vont au-devant d'un refus de la part des autres nations qui seraient alors infériorisées, plus encore qu'elles ne le sont actuellement. Ils sont d'ailleurs si peu disposés à désarmer qu'ils se refusent à tout contrôle préalable afin de soustraire aux regards indiscrets leur formidable appareil militaire.

C'est pourquoi la reprise du projet Litvinoff doit être pour nous le moyen efficace de confondre les usurpateurs, de prendre à leur propre piège les pacifistes à faux-nez, qui ont monopolisé à nos dépens la lutte pour la paix que seule notre passivité leur a abandonnée.

Il faut leur demander pourquoi ce qui était valable hier avec Litvinoff — et qui n'a pas abouti devant la S. D. N., comme il se heurterait aux actuels « brigands impérialistes » de l'O. N. U. — ne le serait pas, transposé sur le terrain de classe du mouvement ouvrier international et non sur le seul plan occidental.

Nous devons agir de telle sorte que nos propositions ne permettent aucune échappatoire sur l'établissement de conditions propres à la réalisation, dans le plus bref délai, d'un arrêt total et définitif des fabrications de guerre, cela dans tous les pays, ceux de l'Est comme ceux de l'Ouest, avec contrôle ouvrier réciproque. Elles constitueront un test sur leur sincérité.

S'ils acceptent — ce qui est improbable — si la Russie se déclare disposée à désarmer et à ouvrir ses frontières, toutes garanties suffisantes lui étant données, alors l'espérance renaîtrait au cœur des hommes; combien nous nous sentirions forts de ce côté du rideau de fer pour imposer à nos gouvernants les décisions prises en commun. Le choc psychologique serait créé et la vague de l'enthousiasme populaire balaierait tous les obstacles.

(1) Voir *Contre-courant* n° 20.

(2) Voir l'ouvrage devenu rare: « L'U. R. S. S. à la Conférence du désarmement ».

S'ils refusent — ce qui est vraisemblable si l'on se réfère aux dérobades précédentes — alors nous avons une occasion unique pour dénoncer leur duplicité et leur fourberie devant la conscience universelle et particulièrement devant les travailleurs dont lès yeux s'ouvriraient.

La propagande astucieuse des cinquièmes colonnes, si laborieusement échafaudée, s'effondrerait et le stalinisme, démasqué comme principal fauteur de guerre, apparaîtrait sous son vrai jour.

Une propagande obstinément centrée sur ce refus ne tarderait pas à replacer le problème sur son véritable terrain et à ramener l'espoir chez les travailleurs actuellement désaxés. Elle contribuerait à leur rendre cette confiance en eux, en leur capacité de lutte que leur a frustré le dirigisme syndical au service d'intérêts qui leur sont étrangers.

Cette action nécessite, on le concevra, le concours de militants actifs, dévoués, trempés dans la lutte et dont le premier objectif devrait être la constitution, en dehors de toute appartenance syndicale, de « Centres syndicaux pour le désarmement par l'action directe ouvrière ».

Ces groupements se donneraient pour mission de susciter au sein du mouvement ouvrier une réaction salutaire contre le servilisme des bureaucraties syndicales nationales et internationales à la remorque des impérialismes et engagées dans une collaboration où nous attendent les pires déceptions.

Le démarrage pourrait s'effectuer de diverses façons. Par exemple: un syndicat de F. O. (C. I. S. L.) prendrait contact avec un syndicat d'obédience moscoutaire (C.G.T.-F.S.M.); les ouvriers d'une usine française d'armements s'adresseraient à ceux d'une usine russe, etc. Au cas de non-réponse, les propositions seraient renouvelées avec toute la publicité désirable et appuyées par d'autres syndicats ou d'autres usines, etc.

Concrètement, cette activité persévérante devrait aboutir à créer un courant assez fort pour imposer une rencontre de représentants des deux grandes Internationales rivales (F.S.M. et C. I. S. L.), afin qu'ils envisagent, comme premier objectif concourant à l'établissement de la paix entre les peuples, la réalisation de la grève des armements, cela dans le plus bref délai possible.

Ces deux fractions du mouvement syndical, actuellement opposées de par l'attitude de leurs dirigeants, n'en représentent pas moins une force non négligeable de plus de cent millions de travailleurs organisés, formés à la lutte sociale quotidienne et conscients chaque jour davantage de l'arbitraire qui préside à leur exploitation et aux rapports entre les peuples.

Si cette force est provisoirement détournée de son but, il nous appartient de dénoncer ces déviations en invitant les travailleurs à rappeler leurs dirigeants à une meilleure compréhension de leurs responsabilités, et de susciter leur regroupement sur cette idée-force de la paix par le refus de fabriquer les engins meutriers.

Couper ainsi les vivres aux fomentateurs de conflits serait en même temps un acte de solidarité envers les peuples coloniaux dans leur effort pour se libérer des nations de proie qui les asservissent.

Voilà les moyens d'action que nous devons opposer aux partisans de la guerre sainte antitotalitaire, en leur soulignant que cette attitude a au moins ce mérite — qui n'est pas mince — de réserver le « capital prolétarien » pour des causes plus dignes de sa mission libératrice au lieu de le lancer dans la fournaise et le néant.

Nous avons perdu un temps précieux par nos hésitations

et nos atermoiements. Qu'importe, rien n'est irrémédiablement compromis. Déjà, les hommes d'Etat et leurs commanditaires, effrayés par les conséquences possibles des forces néfastes qu'ils tiennent en réserve, hésitent eux aussi, reculent devant l'abîme effroyable qui s'ouvre devant eux.

Sachons profiter de ce répit qui nous est accordé pour en finir avec cet état d'insécurité permanente qui engendre chez les peuples angoissés une mentalité de condamnés à mort en proie au désarroi et que l'incertitude du lendemain pousse à s'étourdir sans plus se préoccuper de bâtir l'avenir.

Notre rôle est de leur donner des raisons valables de se reconquérir en leur ouvrant des horizons nouveaux qui leur permettent de s'évader du fatalisme des guerres.

Démontrons-leur que la faillite des gouvernements et des partis ne nous laisse plus d'autre recours pour empêcher la guerre que le refus collectif de l'alimenter, refus de persister dans cette absurdité qui consiste à fabriquer les instruments de notre propre anéantissement; qu'il n'est plus concevable, après tant de sanglantes aventures dont ils sont les éternelles victimes, que les travailleurs; qui, d'instinct haïssent la guerre, mentent ainsi à leur conscience, à leurs responsabilités de parents dont les fils sont promis aux charniers, et acceptent plus longtemps de se faire les complices des trafiquants de la mort.

Aidons-les à échapper au dilemme: guerre ou servitude dans lequel on voudrait les enfermer. Montrons-leur qu'ils peuvent être cette troisième force qui mette à la raison les porteurs de torches, qui risquent de faire sauter le monde, que le salut est en eux, en eux seuls et dans leur volonté d'action, non pour se préparer en vue de nouveaux massacres, mais pour en empêcher à jamais le retour.

Nicolas FAUCIER

P.-S. — Les camarades qui seraient intéressés par cette activité sont priés d'écrire au signataire de ces lignes, au bureau du journal, en vue d'une prochaine prise de contact.

VERDICT A SAINT-OMER

(Suite de la première page)

M. Pierre Scize écrit textuellement ceci à l'usage des lecteurs bourgeois du *Figaro:* « S'il est coupable c'est peu, s'il est innocent c'est énorme. »

Enorme. C'est tout ce qui est venu sous la plume de cet homme, au talent certain. Quelle tristesse!

Qu'eût pensé Albert Londres d'une telle attitude. Albert Londres — votre ami M. Pierre Scize — honneur du journalisme, sondant le bagne pour y traquer l'injustice, lui arrachant une proie de choix, Eugène Dieudonné victime aussi d'une cour d'assises; Albert Londres qui est mort victime de l'amour qu'il portait à sa profession.

Jusqu'à ce jour le droit français voulait que l'accusé bénéficiât du doute. A présent avec la bénédiction de tous les Pierre Scize de tous les *Figaro* le doute fait le jeu du ministère public. C'est un atout de plus dans la main du représentant d'une société sans entrailles.

C'EST CELA QUI EST ÉNORME, M. PIERRE SCIZE!...

Louis LOUVET.

PERMANENCE. — Les animateurs de « Contre-courant » tiennent une permanence les mardis, jeudis et samedis de 15 h. à 18 h., 11, rue de Sévigné (boutique rose), Paris-4e (métro: Saint-Paul ou Chemin-Vert).

Imp. spéc. de *Contre-courant*, 34, rue des Bergers, Paris-15e

Le gérant: HAINER.

GALA ANNUEL
de " Défense de l'Homme "

DIMANCHE 29 MARS à 14 h. 30,

Grande Salle de la Mutualité

(Rue St-Victor - Métro: Maubert-Mutualité)

AU PROGRAMME

LES CHANSONNIERS Léo Campion, Georges Brassens, Charles-Bernard. DANSE : Emy Danet.

CHANT : Maria Cortès; Lucienne Mistral, de l'Opéra; Germaine Lecomte; Nicole Ray; Germaine Montéro; Claude Dominique; Léo Bam; Jean Loeseberg; Lazaro Ferrari; Bretys.

MUSIC-HALL : Romagny, équilibriste.

Charles-Auguste Bontemps
prononcera une allocution

Entrée: 200 francs. (On trouve des cartes aux jours et heures de permanence de *Contre-courant*, 11, rue de Sévigné et tous les jours de 9 h. à 19 h. chez Fernande Vaugeois, 26, rue Pierre-Leroux, Paris-7e)

CONTRE - COURANT

34, rue des Bergers
Paris-15e

ANIMATEURS: Louis LOUVET et André MAILLE

MODALITES DES ABONNEMENTS
à la seconde série (janvier-juin 1953)

ABONNEMENT SIMPLE. — *France et Union française :* 300 fr. (24 numéros); 160 fr. (12 numéros). — *Extérieur :* 380 fr. (24 numéros) expédition groupée tous les 15 jours.

ABONNEMENT DE PROPAGANDE. — CINQ CENTS FRANCS, comprenant la réception des 24 numéros et un versement au fonds spécial de prospection, diffusion, propagande.

ABONNEMENT DE SOUTIEN. — MILLE FRANCS, comprenant la réception des 24 numéros, une aide pour le lancement de l'hebdomadaire et un versement au fonds spécial de prospection, diffusion, propagande.

ABONNEMENT D'ESSAI. — CENT FRANCS, envoi de huit numéros. (Ce genre d'abonnement est surtout destiné — à notre avis — à faciliter ceux de nos amis qui veulent intéresser à notre propagande des personnes susceptibles ensuite d'y adhérer elles-mêmes.)

ENVOI DES FONDS *nominalement* à Louis Louvet, 34, rue des Bergers, Paris (15e). Compte chèque postal 880-87 Paris, même adresse.